

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

N. AUBIN, *Rédacteur*,  
W. H. ROWEN, *Imprimeur*,

PROPRIÉTAIRES. } No. 46, Rue Grant, St. Roch.  
} No. 7, Rue des Prairies, St. Roch's

## CONDITIONS.

Ce Journal se publie au No. 46, Rue Grant, St. Roch, deux fois par semaine, le LUNDI et le JEUDI. La feuille du Lundi contient 8 pages et se vend quatre sous; celle du Jeudi en a 4 et se vend deux sous. L'honnêtement est de un shelling par mois, ou dix shellings par année, payable d'avance. On peut souscrire pour autant de mois que l'on veut. Les frais de poste se monteront à cinq shellings par année. On n'enverra pas le journal à la campagne pour moins de six mois.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux.



## DEPOT.

On trouve le *Fantasque* au Bureau du Journal, chez Mr. E. GINGRAS, marché de la Haute Ville, et chez Mr. ANT. MARTE Basse-Ville.

## AGENTS.

Montreal.—Chez Mr. IGNACE BOUCHER, Rue Ste. The rève, où l'on reçoit de souscriptions.

Trois Rivières.—Chez M. OLIVIER BUREAU, Etud. en Droit.

Les personnes qui désirent s'occuper de l'agence du *Fantasque* dans les campagnes sont priées de nous le faire savoir.

---

*Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.*

---

Vol. 3.

Québec, 11 Octobre, 1841.

No. 82.

---

## MÉLANGES.

NOUS DEMANDONS QU'ON DONNE LE BÂTON DE MARÉCHAL A M. BUGEAUD.

AIR. *Dans un grenier qu'on est bien d'vingt ans.*  
D'un fait, messieurs, savez-vous qu'on s'étonne;  
Eh, quoi! Bugeaud, de héros pastoral,  
Qui, chaque jour, ou se bat, ou détonne,  
Est simplement lieutenant général?  
Vous lui devez, certe! une préférence;  
Contentez donc son appétit glouton:  
Faites-en vite un maréchal de France,  
Car il a bien mérité le bâton. (Bis.)

Guerrier fameux, diplomate robuste,  
Grand agronome aux plaines d'Écitéuil;  
Superbe à voir, quand reparaissant son bête,

## LE FANTASQUE.

Aux radicaux il jette un fier coup-d'œil ;  
 Rien ne lui manque, et sa haute assurance  
 Éclate au tir comme au Palais-Bourbon ;  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Il a vraiment mérité le bâton. (Bis.)

Homme docile et plein de complaisance,  
 A toute épreuve il se laisse ployer ;  
 Il se transforme, avec la même aisance,  
 En diplomate, en penseur, en géolier ;  
 Nul ne sait mieux, dans aucune occurrence,  
 Faire siffler sa conduite et son ton ;  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Car il a bien mérité le bâton. (Bis.)

Séide ardent d'un système de honte,  
 L'épée au poing, il défend son affront.  
 Qu'un orateur, à qui le rouge monte,  
 Lui jette un jour ses vérités au front,  
 Bugeaud, pour prix de son irrévérence,  
 Lui coupera la gorge sans pardon ;  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Car nul n'a mieux mérité le bâton. (Bis.)

Dans l'Algérie, où son apprentissage  
 Ne nous valut qu'un acte avilissant,  
 Peut-être encor va-t-il sur son passage  
 Pour de la honte échanger notre sang ;  
 Peut-être, agent d'une lâche espérance,  
 Veut-il forcer la France à l'abandon ;  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Car nul n'a mieux mérité le bâton. (Bis.)

Sous l'aiguillon quand le peuple se cabre.  
 Lorsque l'émeute ondule dans Paris,  
 On voit le brave aiguïser son grand sabre ;  
 Puis, se ruant, sourd aux plaintes, aux cris,  
 Transnonniser le peuple à toute outrance  
 Et dans le sang nager jusqu'au menton,  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Il n'a que trop mérité le bâton. (Bis.)

Soldat brutal qui se croit un Hercule,  
 Orateur brut, politique braillard,  
 Esprit étroit, grand homme ridicule,  
 Type agrandi de maire campagnard,  
 Pasquin gonflé d'orgueil, d'incohérence,  
 Pour qu'il soit digne en tout de Charenton,  
 Faites-en vite un maréchal de France,  
 Nul n'aura mieux mérité le bâton. (Bis.)

## DOUBLE ADRESSE.

Sorti récemment de l'école militaire de La Flèche avec le grade de lieutenant, M. de T... était venu passer quelques jours à Paris chez l'une de ses tantes, avant de partir pour l'Afrique, où se trouve le régiment dont il devait désormais faire partie. L'un de ces jours derniers, le jeune officier accompagnait sa tante, Mme de R..., au Théâtre-Français. L'affluence était grande, il s'agissait de l'une des dernières représentations de Mlle Mars. Comme M. de T... et sa tante passaient sous le vestibule du théâtre, deux hommes bien vêtus, le ruban rouge à la boutonnière, froissèrent si violemment Mme de R... en passant près d'elle, qu'elle ne put retenir un léger cri.

— Messieurs, dit le jeune officier, dont le visage devint pourpre, vous crovez-vous dans une halle ?

— L'insolent ! répondit l'un des deux agresseurs. Le lieutenant leva aussitôt la main.

— Assez, monsieur, dit en lui saisissant le bras le personnage à qui le soufflet était destiné ; nous tâcherons de corriger ces manières de portefaix... voici mon adresse.

— Je ne puis vous donner la mienne, dit le jeune homme, car je n'habite pas à Paris ordinairement ; mais pendant huit jours encore je demeurerai rue Laffitte, chez Mme de R...

Pour le moment la querelle n'alla pas plus loin, mais il s'en fallait de beaucoup que Mme de R... fût tranquille ; elle sentait parfaitement que cette affaire n'en pouvait rester là, et elle ne trouvait aucun expédient pour en empêcher les suites ; c'était une déplorable fatalité devant laquelle il fallait se soumettre.

Le lendemain, au point du jour, le jeune lieutenant était sur pied ; il jette les yeux sur la carte que lui a donnée son adversaire et il lit : « M. de Gary, 48, rue Saint-Louis. » Il sort, se jette dans le premier cabriolet de place qui le rencontre.

— Rue Saint-Louis, 48, dit-il au cocher.

La voiture roule ; on arrive rue Saint-Louis, au Marais, au numéro indiqué. On ne connaît pas M. de Gary ; il n'y a personne de ce nom dans la maison. Y a-t-il à Paris une autre rue Saint-Louis ? demande le lieutenant.

— Oui, répond le cocher, il y en a une près du Palais-Royal.

— Allons-y vite... je paie le double.

Au bout de trois quarts d'heure, le cabriolet s'arrêtait dans l'autre rue Saint-Louis ; mais dans celle-ci, il n'y avait pas de n. 48.

— Je vois ce que c'est, dit le cocher ; c'est à la rue en Île que vous avez affaire.

— Roule donc et brûle le pavé, crie le lieutenant ; je paierai triple.

Mais le prétendu M. de Gary n'était pas plus connu dans cette rue que dans les deux autres.

— Le lâche aura eu peur, se dit le jeune homme ; Dieu le préserve de tomber sous ma main !

Et il se fit conduire chez l'un de ses amis à qui il voulait conter son aventure.

Pendant ce temps un personnage en uniforme de capitaine se présentait chez Mme de R..., laquelle avait passé une nuit horrible, et attendait avec anxiété le résultat de cette déplorable affaire.

— Mère, dit avec compunction le prétendu capitaine, votre neveu...

—Grand Dieu ! il est mort ! Malheureux ! et c'est moi qui suis cause...

— Calmez-vous, de grâce, madame ; M. de T... est plein de vie ; malheureusement son adversaire est mort... C'est une chose très-grave, à cause de la jurisprudence adoptée dans ces derniers temps par la cour de cassation ; il faut absolument que M. de T... s'expatrie pendant quelques mois ; il ne pourrait venir ici sans courir le risque d'y être arrêté, sur-le-champ ; car la police est déjà prévenue ; il vous prie donc d'être assez bonne pour lui envoyer quelque argent afin qu'il puisse se rendre à Londres.

Pauvre enfant ! ne puis-je donc le voir ?...

— Cela serait dangereux, n'a-t-elle pas dit ; car bien certainement la police va épier vos démarches.

Mme de R... se trouvant fort heureuse qu'il ne lui en coûtât que de l'argent, n'hésita pas un instant ; elle s'empressa de remettre au prétendu témoin du lieutenant environ 2000 fr. qui se trouvaient dans son secrétaire.

Deux heures après, le jeune officier arrive gai et dispos chez sa tante.

— Imprudent, s'écria cette dernière, tu veux donc te faire jeter en prison ?

— Que voulez-vous dire, ma chère tante ? et de quoi m'accusé-t-on ?

Le résultat de l'explication est facile à deviner : Mme de R... et son neveu reconnurent trop tard qu'ils étaient les victimes d'adroits voleurs. Jusqu'à présent on n'a pu découvrir les traces de ces audacieux industriels.

## LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 11 OCTOBRE, 1841.

### UNE SCÈNE D'AUJOURD'HUI

#### A PROPOS D'UNE COMÉDIE D'AUTREFOIS.

— Eh ben mon vieux c'est décidé nous allons avoir bientôt la guerre ; ça c'est sûr pisque je le tiens de mon cousin qu'est en grande connaissance avec la belle-sœur du messager de la chambre d'Assemblée de Kingston qui leus a écrit des nouvelles ; nous allons avoir la guerre et ça ne peut pas manquer pisqu'il leus a fait dire de lui envoyer son fusil qu'a servi à son grand-père dans les grandes batailles avec les Bastonnais ; nous allons avoir la guerre pour certain pisqu'il a fait demander aussi son fusil de chasse. Je te le demande n'y a-t-il pas quelque chose là dessous ? Selon mon idée, et je n'en dis pas plus long, je suis d'opinion que ce n'est pas pour des prunes, mais bien pour se mettre des loges à M'sieur Hunter notre président des États, qu'a écrit à notre gouverneur d'en deça des lignes pour qu'il se prépare contre les anglais.

— Eh ! eh ! eh ! eh ! oh ! oh ! of ! of ! of !

— Eh ben qu'avez-vous à rire ? Est-ce pour vous moquer de moi parcequ'ous avez fait les grand'guerres, vous croyez en savoir plus long que les autres ; mais j'écoutons d'un bord, de l'autre, et c'est comme ça que je sais toutes les nouvelles.

— Eh ! eh ! eh ! eh mon gas, je ne ris pas de toi, mais de ça que tu me dis là. Tu confonds tout ça dans ta pauvre tête et...

— Pauvre tête vous-même père Gribard ; ça n'empêche pas qu'on va l'avoir

la guerre pisque les anglais ont manqué de pendre Maclaud, et que les américains ont pris le Colonel Grogan dans la prison du Morial parcequ'il était contre le canadien aux élections du gouverneur de Kinestonne. Pisque la guerre est décidée, père Gribard vous qu'êtes un ancien mulicien vous allez prendre les armes au plus vite, pas vrai ? Je ferai comme vous et vous allez me montrer à manier le fusil ; c'est certain qu'on va vous faire p'têtre caporal ou pour le moins des moins général ; ça vous rajeunirait ein, de porter encore une fois la paie pour votre pays ?

— Ecoute Basile, quand tu me verras porter le fusil pour (il lui dit un mot à l'oreille) il fera beau tems et je te permets de l'aller dire à monseigneur le Pape. Je n'en vas te dire moi ce qui m'est arrivé et pis tu me diras toi-même ce que tu ferais si tu étais à la place ouisque je suis. En dix huit cent et dix, il y a de ça trente et un an, le canadien commençait à se plaindre du gouvernement. Ceux qui parlaient le mieux furent mis en prison par ce vieux cheval de chevalier Craig ; mon cousin fut pris et engagé avec les autres et tous les braves gens énragaient en eux-mêmes. Vint la guerre de l'an douze. On envoya le brave général Prévost qui nous apigeonna encore au service du roi, et qui leva les milices canadiennes. Tous ceux qu'on demanda partirent dans l'espérance que voyant leu loyale conduite ils seraient bien traités par après. Bref on battit et renvoya les américains. Il fallait voir crier les anglais qu'étaient restés chez eux : Hourra pour les braves canadiens ; ce sont nos sauvers, nos frères ! On nous faisait de grands remerciements, des discours devant le château ; on nous acompairait aux grecs, aux turcs ; on nous annonçait des grandes récompenses à n'en plus finir. Vint la paix. On nous promit, et on nous donna même dans les bureaux de la couronne des terres situées au diable bouilli et cultivées par des bandes de grenouilles. Ceux qui purent après ben des années de pétitionnations attrapper quelques titres les vendirent pour quelques louis aux spéculateurs du gouvernement qui les vendaient aux irlandais pour du bel argent comptant. Moi qui a eu un bras de coupé après Chateaugay je n'ai rien pu attrapper jusqu'à présent ; ils disent que mes titres ne sont pas bons.

— C'est-il possible, père Gribard ?

— Il n'y a pas que ça, va. Dès que la paix fut faite et qu'on n'avait plus peur des américains on recommença à maltraiter les Canadiens qui recommencèrent à redemander du soulagement et on recommença à leur faire de belles promesses. Virent les trains ouisque on les massacra sans pitié ni raison ; j'eus deux de mes estime amis de ruinés ; un de mes neveux fut pendu comme un scélérat et deux de mes filleuls, des braves gens s'il y en a sous la calotte du ciel, qu'ont été élevés à bouche que veux-tu, en vrais gentilshommes, sont à présent à Vandiemien ouisque ils travaillent, la chaîne au pied, sur les chemins, comme des brigands. Et tu veux que je reprenne le fusil pour ceux qui...

— C'est assez, père Gribard, quand on viendra me demander pour la mulice, je verrai ce que je répondrai.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Il parait que Lord Sydenham est très-difficile à remplacer car chaque nouvel arrivage nous apporte le nom d'un nouveau gouverneur projeté. D'abord on nous promettait Sir Howard Douglass ; puis Sir Temple, enfin l'*Unicorn* qui vient d'arriver annonce comme définitive la nomination de Sir Charles... nous ne savons encore qui, attendu que quelques journaux l'appellent Pageot, d'autres Pagot,

d'autres Bagot; nous croyons que c'est un Fagot. Nous ne voulons ni le louer ni lui déclarer la guerre avant d'avoir eu l'occasion de le juger par ses actes; mais tout ce que nous pouvons dire c'est que nos lecteurs ne perdront rien pour attendre. On nous dit que c'est un diplomate. C'est dire assez qu'il se croit un rusé matois; or il ne faut pas désespérer de venir à bout de lui car on sait que le plus sûr moyen d'être trompé c'est de se croire plus fin que les autres.

Encore une fois nous n'aurons pas la guerre, pas même celle des sympathiseurs. Les bruits d'attaques de steamboats, de formation de loges de chasseurs sont parfaitement controuvés. Nous les avons reproduites seulement comme des facéties de nos confrères les rédacteurs sérieux, à la tête desquelles il faut placer la grande proclamation de Mr. Tyler qui n'est faite absolument que pour effrayer les badauds des bords de la Tamise, et pour détourner un peu de son propre gouvernement l'attention des américains.

Le procès de MacLeod est à la fin franchement commencé. La plupart des journaux annoncent qu'il ne peut manquer d'être acquitté. Le fameux capitaine Drew a cependant refusé de rendre témoignage dans cette affaire, sous le prétexte spécieux que les américains n'ont pas le droit de juger McLeod. C'est une drôle de manière de rendre service à son compatriote; il va peut-être aider à le faire pendre afin de démontrer plus clairement qu'on n'a pas le droit de le juger. Il en est qui pensent que ce n'est qu'une manière adroite de se tirer de de l'embarras d'un témoignage contraire au prisonnier. Quoi qu'il en soit il paraît assez clair que MacLeod doit la position où il se trouve à sa seule vanterie. Lorsqu'on lui demanda (dans un hôtel, immédiatement après l'affaire de la Caroline) s'il y avait pris part, il montra comme preuve affirmative son sabre encore ensanglanté. De cette façon pour avoir été dans ce tems-là trop sûr de son coup, il est aujourd'hui très-peu sûr de son cou.

Les nouvelles d'Europe sont des plus insignifiantes; autant vaudrait n'en pas recevoir, tant ce qui s'y passe ressemble à ce que nous voyons sur nos parages. De gros bruits de guerre, puis la paix pire que jamais; des gouvernants en peine de savoir où et comment trouver de l'argent; mais d'une adresse admirable lorsqu'il s'agit de le dépenser.

Les français se démènent comme de véritables démons pour ne point payer le surcroît de taxes dont leur gouvernement les menace. C'est un peuple singulier que ce peuple français; il aime mieux mourir d'une indigestion de balles et de boulets que de mourir de faim. En Canada où l'on croyait les hommes plus accommodants, on commence à voir que le système des taxes ne plaira qu'à demi. L'idée seule d'un impôt sans représentation a mis tout Québec en émoi, et, chose singulière, les descendants de ce peuple anglais qui de tems immémorial se proclame le plus éclairé, le plus magnanime, le plus fier de ses droits, le plus attaché à ses libertés, le plus enfin tout ce qu'il y a de plus grand, viennent de se déclarer en faveur des taxes pour payer la *poïce du gouvernement*. Pour notre part nous savons que l'on ne peut tout-à-fait se passer de taxes dans une administration quelconque; mais le chemin de l'impôt est si glissant, si éblouissant qu'une fois lancé on ne sait ni où ni comment s'arrêter. Nous croyons que le peuple qui paie ses charretiers a du moins le droit de les connaître et de leur indiquer la route; de leur indiquer la route afin qu'ils ne les versent pas dans une vilaine ornière; de les connaître afin de s'assurer qu'ils ne mangent pas eux-mêmes l'avoine et qu'ils ne mettent pas dans leurs bottes le foin qu'on destina

aux chevaux. Qu'on nous pardonne la comparaison ; nous savons fort bien que les employés subalternes ne sont pas d'aussi grosses bêtes.

Les turcs poussés par les anglais se préparaient à une expédition contre le bey de Tunis qui poussé par les français allait faire résistance ; il est drôle de voir que ces pauvres orientaux ne peuvent point s'arranger entr'eux comme bon leur semble. Si j'étais l'empereur ottoman je mettrais tous les diplomates à la porte de la Porte.

L'empereur de la Chine continue à faire exterminer tous ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas exterminer les barbares anglais. Le Capitaine Elliot est plus rusé qu'il n'en a l'air au premier abord ; il attend pour se jeter sur les chinois que leur empereur ait fait égorger tous ses généraux. C'est une tactique tout comme une autre. Au moins avec cette nation-là l'Angleterre n'a pas besoin de mettre en usage la fameuse recette du cancer à l'estomac.

Le gouvernement anglais du Canada vient de relâcher sans se faire prier Mr. Grogan dont nous avons annoncé dans notre dernier numéro l'arrestation illégale sur le territoire américain. Cet homme dans un simple séjour d'une semaine en Canada s'est vu gratifier de cinq coups de baïonnette et d'une abondance d'injures les plus grossières de la part du *Herald* de Montréal. Si l'on en croyait ce journal il faudrait fuir Grogan comme un criminel du plus noir caractère, tandis qu'au fond, pour ceux qui le connaissent ce n'est qu'un excellent et laborieux cultivateur dont tout le crime consiste à n'avoir pas voulu échanger ses républicaines *yankee notions* pour un serment d'allégeance à un souverain étranger. Si l'on compare ce traitement à celui de MacLeod qui, sans parler de l'accusation qui pèse sur lui à tort ou à raison a constamment joui de tous les égards, dus à un gentilhomme même d'une plus haute volée que la sienne. Les anglais qui sont par dessus le marché ce qu'on est convenu d'appeler loyaux, n'ont pas manqué de s'extasier sur la magnanimité de l'administration qui ne pouvait cependant agir autrement sans s'exposer au blâme de la nation britannique toute entière qu'on ne peut pas, malgré tout, accuser des méfaits de ses chefs. Maintenant que les Canadiens sont pour ainsi dire neutres dans les événements qui peuvent surgir des divers sujets de querelles que les deux nations ont accumulés entr'elles, ils ont (et nous savons qu'ils en profitent) grande matière à rire de la finesse opératoire de Pune et des inutiles rodomontades de l'autre. En dépit des passeports que demandait Mr. Fox, en dépit des dépêches guerroyantes du ministre des affaires étrangères, en dépit des innombrables vaisseaux qui devaient sillonner en tous sens les eaux américaines ; en dépit des menaces de toute la presse, le procès de l'Angleterre se fait dans la personne de Monsieur MacLeod aussi tranquillement que s'il s'agissait d'un simple savetier qui aurait battu sa femme. Nous demandons pardon de la comparaison... au savetier. Malgré tout il n'y aura pas de guerre lors même que MacLeod serait pendu, chose que nous regretterions autant que qui que ce soit pour l'honneur de l'humanité en général et en particulier de la loi de Dieu qui défend à l'homme de mettre à mort son prochain, loi que nous croyons régir le petit comme le grand, les nations comme les individus, n'en déplaise aux savants jurisconsultes qui conseillèrent les meurtres de Sir John Colborne. Rassurez-vous ; il n'y aura pas de guerre ; c'est moi qui vous le dis et je suis bien informé car j'ai consulté là-dessus... l'intérêt des parties et surtout des gouvernants qui ne sachant trop où pêcher leurs salaires à temps de paix craindraient de les voir absorbés par les frais réels de la guerre.

On apprendra sans doute avec plaisir que l'hon. R. E. CARON a bien voulu avec une complaisance et une bonne grâce dont on ne saurait trop le remercier prêter l'appui de son nom aux jeunes amateurs typographes dont la soirée aura lieu Lundi prochain 18 courant.

## AUX CORRESPONDANTS.

\*\* Nous avons reçu l'écrit signé *Le Diable Boiteux*. Nous sommes fort quoiqu'à regret de priver nos lecteurs de ce petit chef-d'œuvre. Si ce n'était le respect qu'on doit à un mort nous aurions beaucoup désiré reproduire cette communication, car depuis que nous sommes lié avec un journal c'est bien sans exception le morceau le plus sot et le plus ignoble que nous ayons lu. En vérité l'auteur de cette lettre devrait bien consacrer ses instants au public; nous pouvons l'assurer qu'il n'aura jamais d'égal dans son genre, dans le genre plat mais auparavant il devrait retourner pendant quelque dix ans à l'école afin d'étudier les premiers chapitres de la grammaire puis fréquenter la bonne société pendant à peu près aussi long-tems; puis s'il a un peu plus de goût et d'esprit naturel qu'il n'en montre dans la production maintenant entre nos mains il pourra essayer de faire rire le public... à ses dépens.

PATRONAGE DE L'HON. R. E. CARON, MAIRE DE QUÉBEC

SOIRÉE DRAMATIQUE DES AMATEURS TYPOGRAPHES.

THEATRE ROYAL.

LUNDI, 18 OCTOBRE, 1841.

LE SPECTACLE COMMENCERA PAR

LES FILS DU REMPAILLEUR

Comédie-Drame en deux Actes.

LE SOURD OU L'AUBERGE PLEINE

Comédie-Folie en trois Actes. (redemandée.)

Le spectacle sera terminé par

L'OURS ET LE PACHA,

Folie en un Acte par Scribe.

PRIX DES PLACES:—Loges, 5s. par personne. (Billet admettant un Monsieur et une Dame 7s. 6d.) Parterre, 2s. 6d. par personne. (Billet admettant un Monsieur et une Dame 3s. 9d.) Galeries mêmes prix que les Loges.

Les portes s'ouvriront à 6½ heures. Le spectacle commencera à SEPT heures et DEMI. On peut se procurer des billets aux bureaux du *Canadien* et du *Fantasque*. Les personnes qui désireront retenir des places pourront s'adresser au théâtre le jour de la représentation.

## AVIS.

## POÈLES RUSSES.

La compagnie des Poêles Russes est maintenant prête à recevoir des ordres pour l'érection de Poêles utiles et économiques. On peut en voir un échantillon tous les jours depuis 8 heures jusqu'à 5, aux chambres d'encaissement de G. D. BALZARÉTTI, où les ordres seront reçus, ou à la manufacture, rue St. Vallier, No. 99.

JOS. SMOLENSKI

Québec, 27 septembre 1841.